

Entre bénévolat, entraide et intervention

Les jumelages entre familles immigrantes
et familles québécoises

Michèle VATZ LAAROUSSI
Université de Sherbrooke
Johanne CHARBONNEAU
INRS-Urbanisation, Culture et Société

INTRODUCTION

Le Québec est une province où le bénévolat est fort développé et ancré dans l'histoire communautaire. Il a représenté durant de longues années la forme privilégiée de l'implication et de l'engagement des Québécois et l'on tend maintenant à le définir comme une composante de la citoyenneté en débat. Dans le même temps, le bénévolat a subi des transformations importantes au cours des années et au gré des changements structurels qui ont bouleversé les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux (Brault, 1990 ; Cellier, 1995 ; Charles, 1990). Comme dans de nombreux pays occidentaux riches, le bénévolat est passé du paradigme misérabiliste du début du siècle, où l'on prenait en charge les pauvres à la fois par pitié et pour mieux les contrôler (Linteau, Durocher et Ricard, 1986), à un paradigme progressiste dans les années 1970, où il s'est conjugué au militantisme communautaire puis au paradigme des services et de l'expertise avec la rationalisation stratégique du social de la fin des années 1980 (Robichaud, 1994).

En ce sens, les bénévoles d'aujourd'hui sont souvent considérés comme des relais de service ou encore comme des intervenants délégués. C'est une des raisons pour lesquelles les organismes offrent désormais de nombreuses formations à leurs bénévoles précieux pour le type de travail « gratuit ou quasi gratuit » effectué (Robichaud, 1994). C'est aussi dans ce processus de professionnalisation bénévole que les expériences bénévoles figurent maintenant sur les curriculum vitae et sont parfois reconnues au même titre que des stages professionnels. La barrière entre l'expertise professionnelle et l'implication bénévole est ainsi de plus en plus mince. Mais les bénévoles du XXI^e siècle ont encore des motivations multiples, qui peuvent renvoyer à ces trois paradigmes : souvent humanistes, ils veulent parfois partager leurs expériences avec des plus démunis, parfois prendre en charge les plus pauvres, souvent acquérir une expérience humaine enrichissante, connaître de nouvelles personnes ou partager des intérêts ou affinités avec elles (Godbout, 2000). Ainsi, à travers le bénévolat se croisent et se conjuguent des dimensions comme l'entraide, la prise en charge et l'intervention.

Une autre des caractéristiques du bénévolat contemporain est sans doute son individualisation, sa personnalisation. En effet, si les bénévoles militants des années 1970 s'appuyaient sur la solidarité et l'entraide communautaire pour faire avancer leurs causes, les bénévoles professionnels du nouveau millénaire vivent souvent leur expérience de manière individuelle avec des motivations aussi très personnalisées. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le bénévolat familial se résume souvent à une aide d'un bénévole individuel à l'un ou l'autre membre d'une famille : on peut penser au soutien aux devoirs d'un enfant, au support à un grand-parent, à l'appui à une mère de famille ou encore à de l'aide matérielle qui vise une famille sans pour autant mettre en œuvre un processus de rencontre familiale comme les paniers de Noël, les cuisines collectives ou les banques alimentaires.

Dans une recherche¹ portant sur les jumelages familiaux entre Québécois et néo-Québécois, nous avons eu l'occasion d'analyser finement les processus à l'œuvre dans des jumelages entre familles toutes les deux volontaires et non rémunérées. Nous avons alors pu établir comment se croisent les composantes actuelles et historiques du bénévolat avec la question familiale.

1. Cette recherche subventionnée par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a donné lieu au rapport : *Analyse des processus de jumelage entre familles immigrantes et familles de la société d'accueil dans plusieurs régions du Québec*, de Charbonneau, Dansereau et Vatz Laaroussi en 1999.

Dans le cadre de cette recherche, il nous est apparu important d'identifier les sens donnés par les acteurs à ces rencontres encadrées par le jumelage, rencontres donc à la fois formalisées et informelles. Pour ce faire, après un premier volet d'entrevues avec les coordonnateurs des programmes de jumelage dans les organismes, nous avons rencontré, en entrevues semi-directives, 75 familles (un ou plusieurs membres de la famille selon les possibilités linguistiques et selon l'implication de chacun dans le jumelage) jumelées dont la moitié dites « natives » de la société d'accueil². Les thématiques abordées lors de l'entrevue reposaient sur la démarche de jumelage, son expérience subjective ainsi que sur le bilan effectué par les acteurs. La recherche a conduit à définir une typologie des jumelages que nous présenterons ici dans les termes du bénévolat, de l'entraide et de l'intervention. En effet, cette typologie nous permet de voir comment ces différentes conceptions de l'engagement, appréhendées à travers les motivations mais aussi les perceptions de soi et des autres, renvoient plutôt à l'un ou l'autre des trois grands paradigmes déjà cités. Plus encore, il s'agit d'une analyse de jumelages familiaux et, dès le début de notre recherche, nous avons relevé que la représentation de la famille et sa dynamique étaient souvent objets de conflits ou de malentendus entre les acteurs du jumelage. Parler d'entraide, de bénévolat et d'intervention va ainsi nous amener à clarifier des conceptions diverses de la famille non seulement parmi les participants aux jumelages mais aussi dans l'ensemble de la société québécoise.

Nous aborderons donc la dynamique des jumelages à travers quatre acteurs clés : le ministère qui définit le programme, les organismes et les responsables du programme qui ont à mettre en œuvre les activités, les familles québécoises qui se portent volontaires pour participer au programme et les familles immigrantes, clientèles mais volontaires et peut être bénévoles elles aussi de ces programmes. Le sens que va prendre l'activité

2. Ces familles ont été choisies, par l'intermédiaire de divers organismes mettant en œuvre le programme de jumelage, dans quatre régions du Québec, dont Montréal qui, par rapport aux autres régions, a la particularité d'être multiculturelle historiquement. Ces régions sont Montréal, Québec et sa périphérie, Sherbrooke et l'Estrie, Saint-Jérôme et Joliette dans les Basses Laurentides. Pour les immigrants, nous avons souhaité faire varier, selon la réalité des vagues migratoires dans les régions, les statuts d'immigrants (réfugiés ou indépendants), les religions d'appartenance, les durées de vie au Québec et les pays d'origine. On décompte une vingtaine de pays d'origine dont l'ex-Yougoslavie (13 familles), la Roumanie, la Colombie, le Chili, la Chine, l'Iran, l'Algérie et le Rwanda. Pour l'ensemble des familles, très majoritairement biparentales, nous avons voulu avoir accès à des âges, à des statuts sociaux et à des niveaux scolaires différenciés, afin de mieux cibler l'impact de ces différentes caractéristiques sociologiques dans l'interaction. Aussi, parmi ces 75 familles, une douzaine étaient jumelées.

de jumelage se définit ainsi dans la conjonction entre les objectifs, les motivations et les représentations de chacun de ces acteurs et, plus concrètement, par l'interaction entre les deux familles dans les pratiques de jumelage. Cette histoire commune qui se crée entre les deux familles, dans le contexte du programme et sous le regard plus ou moins proche de l'organisme, va aussi progressivement révéler les points d'accord et les malentendus sur le sens même de l'activité ainsi que les limites des différents types de jumelage qui seront ici examinés à travers quatre axes d'analyse : la symétrie et la réciprocité, l'engagement, la formation-information et la place donnée au familial.

LE PROGRAMME DU JUMELAGE COMME CADRE D'INTERACTIONS TRIANGULAIRES

Avant d'aller plus loin sur ces axes, il apparaît important de mieux situer le premier acteur du programme, soit le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration qui définit et subventionne le programme-cadre selon des objectifs et modalités relativement précis.

Les expériences de jumelage entre immigrants et membres natifs de la société d'accueil sont apparues dès 1985 dans divers organismes et régions du Québec. On les appelait alors parfois parrainages et elles ont ensuite pris la forme d'autres types de jumelages existants en Amérique du Nord. Depuis la dernière décennie, ces jumelages ont été systématisés dans le cadre du Programme d'aide à l'établissement des immigrants (PAEI), financé par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Leur objectif global est de favoriser l'établissement des nouveaux arrivants au Québec en leur offrant par l'intermédiaire d'une relation personnalisée :

- une aide pratique (logement, emploi, école),
- une opportunité de socialisation à la culture québécoise,
- l'occasion d'effectuer des apprentissages linguistiques, culturels et sociaux,
- l'opportunité d'une communication linguistique, civique et institutionnelle,
- la participation de la population native à l'accueil.

Concrètement, ce programme prend des formes diversifiées d'une région ou d'un organisme à l'autre. Individuel ou familial, il repose avant tout sur le pairage d'individus, les uns nouveaux arrivants, les autres natifs du Québec ou arrivés de longue date. Ce pairage est effectué par la

personne qui coordonne le programme dans l'organisme, le plus souvent un intervenant social, un psychologue ou un spécialiste de la relation d'aide, selon un mode d'évaluation qui repose sur la prise en compte des motivations, intérêts, besoins et caractéristiques de chacun, tout autant que sur la recherche d'affinités, de points de convergence ou de rencontre. Évidemment, les motivations des natifs sont fort différentes de celles des immigrants. Dans l'évaluation qui préside au jumelage, les diverses motivations sont mises en système avec la culture d'origine de l'immigrant, les niveaux scolaires des deux parties ou encore le statut familial des uns ou des autres. Précisons que le ministère, à l'intérieur de ce programme, subventionne certains organismes pour réaliser des jumelages familiaux avec les mêmes objectifs mais avec l'idée qu'il est parfois plus pertinent de travailler à l'accueil d'un ensemble familial plutôt que d'individualités et que cet accueil peut alors être assuré par une famille native du Québec plutôt que par un seul individu. C'est à ce type de jumelages que nous nous sommes intéressées.

Les objectifs du ministère ne disent donc rien a priori sur la forme que prendront les expériences de jumelages, sur les représentations qu'en auront les acteurs concernés, ni sur les motivations des uns et des autres à s'engager dans une telle expérience. Il y est cependant suggéré que l'objectif général doit favoriser l'intégration des immigrants à leur société d'accueil et, quand il est question d'*intégration sociale*, on n'est tout à coup pas très loin du champ de l'intervention. Mais ici, on fait aussi appel à la population, à sa responsabilité civique, qui est généralement associée à des activités de bénévolat et d'engagement. Dans un processus voué à l'intégration de l'autre, où il y a d'une part l'accueillant et d'autre part l'accueilli, y aura-t-il place pour la réciprocité? Le jumelage peut-il être une activité d'entraide et non seulement d'aide unilatérale?

La réponse à ces questions varie bien sûr selon le type de rencontre effectuée au sein des jumelages mais aussi selon la vision qu'en développent le responsable du programme et son organisme. C'est en effet à eux qu'il revient d'organiser ce pairage et son suivi. Selon les cas, le suivi sera extrêmement léger avec une rencontre de début et quelques contacts téléphoniques en cours de jumelage. Pour d'autres, il sera plus consistant avec des rencontres régulières avec l'une ou l'autre famille ou encore à travers des activités collectives. Pour plusieurs, il y aura aussi l'instauration de rencontres de formation, principalement pour les familles québécoises. Ainsi, le second acteur pourra, selon la philosophie de son organisme et la sienne propre, se situer plutôt comme informateur sur le cadre du programme, comme référence tout au long du jumelage et principalement en cas de problème entre les familles, comme évaluateur lors du pairage, comme coordonnateur du programme organisant principalement le recrutement

des bénévoles québécois, les activités collectives et les formations ou, finalement, comme intervenant social visant l'intégration des nouveaux arrivants et travaillant pour cela en partenariat avec les familles québécoises.

Ainsi, dans sa recherche (2002), Anne Martin situe le responsable du jumelage comme un intervenant social qui use de sa marge de liberté pour mettre en œuvre des pratiques silencieuses ou de contournement des règles établies par le programme et parfois restrictives (pour les revendicateurs de statut par exemple). Elle fait aussi référence au réseau des intervenants en jumelage de Montréal qui spécifie ce statut à ses participants. D'autres auteurs qui ont effectué des évaluations des programmes de jumelage (Aiquel, 1994) parlent plutôt d'une coordination et d'une mise en œuvre du programme. Les organismes eux-mêmes dans leur littérature grise (dépliants de présentation du programme, bilans annuels, etc.) emploient des définitions différentes. Mais cette place prise par le responsable de programme est aussi en interaction avec la manière dont les deux acteurs principaux, soit les deux types de familles, investissent le jumelage.

LES INTERACTIONS ENTRE LES JUMELÉS : BÉNÉVOLAT, ENTRAIDE ET INTERVENTION

Le jumelage bénévolat

Il s'agit ici d'un type de jumelage dans lequel une des familles, celle des natifs, est vue comme bénévole, donnant gratuitement de son temps pour favoriser l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants, alors que l'autre famille est plutôt vue comme réceptrice de ce service, comme aidée par cette action bénévole.

Retrouvée le plus souvent dans les villes et régions du Québec traditionnellement homogènes, comme les Basses Laurentides, et dans des organismes qui visent des populations très nouvellement arrivées, cette relation se définit au départ par le choix de l'organisme d'aider de manière fonctionnelle des nouveaux arrivants très démunis, mais aussi par les motivations des natifs et par l'isolement des immigrants.

Les familles natives prêtes à s'engager dans cette relation n'en sont généralement pas à leur premier bénévolat. Pour elles, le jumelage est une expérience bénévole de plus. Il s'agit le plus souvent de couples plus âgés, à la retraite et qui disent que « le bénévolat, ça les occupe ». Ils sont souvent actifs et connus dans le milieu, ce qui leur permet entre autres de faire connaître les ressources locales à leurs familles jumelées. Cependant, très peu ont une expérience avec les migrants et peu s'intéressent à la culture de l'autre.

« Ces gens-là, on veut les aider parce qu'ils sont dans le besoin et parce qu'on imagine ce que ce serait si ça nous arrivait ou si ça arrivait à nos enfants... », expliquent plusieurs de ces couples qui vont se mettre à la disposition des nouveaux arrivants lors de leur première rencontre pour « les aider, répondre à leurs besoins ». Plusieurs perçoivent et espèrent que ce bénévolat implique de leur part un engagement personnel important puisqu'il les conduira peut-être vers une amitié. L'aide, le don et l'amitié se trouvent alors conjugués dans les motivations de ces *natifs bénévoles*.

Par contre, les immigrants qui entrent dans ces jumelages le font souvent de manière très inconsciente : réfugiés de pays en guerre, fuyant des situations de répression et de violence, ayant une trajectoire de ruptures et de fuite, ils arrivent un jour dans une petite localité du Québec dont ils ne parlent pas la langue et ne savent rien. On leur annonce alors qu'ils sont jumelés avec une famille, un couple ou une personne des environs qui va les aider... Le jumelage ne fait donc pas suite à une demande de l'immigrant, mais à celle formulée par l'expert de l'organisme, situé ici comme médiateur de la société d'accueil et qui se retrouve à définir, à la place de l'immigrant, les besoins auxquels les citoyens natifs sont invités à répondre.

Concept nouveau et contextualisé à la culture d'accueil, le jumelage est perçu par les immigrants comme typique de l'accueil québécois mais parfois aussi comme une situation gênante parce que porteuse de dépendance et de honte. En fait ces deux notions, la gratuité de l'aide et la dépendance, se retrouvent tout au long de ces expériences de jumelage comme des marqueurs de la relation en jeu. Il s'agit d'instaurer un équilibre précaire entre ce qu'on donne, ce qu'on reçoit et l'indépendance de chacun pour aller vers un jumelage réussi. Recevoir ne va pas de soi, surtout quand le receveur n'est pas en position de rendre (Godbout, 2000 ; Godbout et Charbonneau, 1996).

Certains de ces *jumelages bénévoles* sont perçus comme des réussites par leurs membres. C'est principalement le cas lorsque le couple d'accueil, pareillement engagé dans le jumelage, est plus âgé, en quelque sorte disponible pour de nouvelles relations affectives, les enfants ayant grandi et quitté le foyer familial qui paraît vide aux parents. C'est aussi le fait des familles immigrantes qui ont vécu le plus de pertes au cours de leur trajectoire, qui arrivent démunies sur le plan matériel et isolées sur le plan social, qui n'ont pas de communauté d'origine vers laquelle se tourner. Il arrive alors que ces jumelages aboutissent à une forme de recomposition familiale, une *adoption symbolique* qui continue à combiner les obligations de chacun, le don et les liens affectifs en construction. Certains immigrants appellent leurs jumeaux, « papa et maman » et ceux-ci disent les considérer comme leurs « enfants et petits-enfants » allant même jusqu'à

créer des rivalités avec les enfants biologiques : « Le jumelage, ça se fait avec le temps et avec l'amour. Ils savent si c'est vrai, cet amour là, comme avec nos enfants, et ça doit être gratuit [...] » Ces liens deviennent permanents et inconditionnels au même titre que les relations parents-enfants et ont les mêmes conséquences : il en est ainsi de la culpabilité ressentie par la famille immigrante lors de son départ de la localité par exemple, qui vient tout à coup rappeler la présence d'une dette, la plus souvent occultée, mais qui n'en crée pas moins un certain devoir de reconnaissance.

Dans ce type de jumelage, la responsabilité n'est pas symétrique mais au contraire très différenciée selon qu'on est accueillant ou accueilli (Vatz Laaroussi et Charbonneau, 2001). Le bénévole est responsable de la qualité du don qu'il fait à ses jumeaux, de la permanence de son engagement et de sa continuelle disponibilité. L'immigrant, quant lui, est plutôt perçu comme le récepteur privilégié de ce don, par là même responsable de sa bonne utilisation. Comme à un enfant, on lui donne toutes les chances pour se développer et faire sa vie au Québec ; à lui de savoir en profiter. Ainsi, si la famille native porte la responsabilité de l'amour gratuit qu'elle fournit bénévolement, aculturellement, intemporellement et inconditionnellement à ses jumeaux migrants, ceux-ci demeurent les principaux responsables de leur intégration en terre québécoise, cette intégration étant jugée selon leur capacité à utiliser pleinement le potentiel transmis gratuitement et affectivement.

Ce modèle de jumelage renvoie alors au paradigme misérabiliste mentionné ci-dessus dans lequel la prise en charge inconditionnelle se relie aussi à la honte de la dépendance et d'un statut défini par ses manques. La norme à transmettre pour les natifs et à atteindre par les immigrants est clairement plus affective que culturelle ou sociale.

C'est dans ces jumelages que les responsables du programme se situent le plus comme coordonnateurs : ils mettent en relation les familles, donnent aux natifs les premiers outils pour s'introduire auprès de leur famille jumelle (éventuellement un interprète, quelques conseils sur les besoins immédiats), forment et suivent les bénévoles québécois, évaluent les impacts du bénévolat dans le programme : les familles aidées restent-elles dans la région ? L'accompagnement a-t-il permis aux membres de la famille immigrante de s'intégrer à l'école, de profiter des services de santé, etc. ?

Le jumelage intervention

Si le *jumelage bénévolat* avait été relevé en tant que modèle spécifique dans notre typologie des jumelages, nous n'avions pas identifié spécifiquement un *jumelage de type intervention*. L'analyse révèle cependant que le jumelage que nous avons nommé ailleurs *engagement social* est finalement

celui qui rend le mieux compte de cette activité renvoyant à une professionnalisation et se situant dans l'éternel paradoxe de l'aide et du contrôle social (Nélisse, 1992 ; Troutot, 1982). En fait, ce type de jumelage vise directement l'intégration sociale des immigrants, en situant la famille native dans une perspective d'intervention plus que de gratuité ou de don, comme c'était le cas dans le modèle précédent.

Plus rare et plus présent dans la ville de Québec, secondairement à Montréal, *le jumelage intervention* est là encore dessiné par les orientations des organismes qui sélectionnent les jumelés et définissent le besoin à combler, mais aussi par les attentes des familles natives. Dans ce cas, il est plus souvent question de motivations humanitaires et du devoir moral de la société d'accueil, de sa responsabilité à l'égard de l'intégration des immigrants. Les familles natives qui entrent dans un tel projet se considèrent le plus souvent comme des ambassadrices de leur société et veulent accompagner les immigrants dans leur apprentissage des nouveaux codes culturels, des habitudes de la vie quotidienne et de l'environnement local. Elles privilégient alors des modèles d'intervention plutôt éducatifs et comportementalistes qui leur sont entre autres transmis par les organismes de jumelage.

Contrairement aux familles bénévoles dont il a été question plus haut, ces natifs ne s'engagent pas dans une prise en charge intensive et personnalisée de l'immigrant. Les natifs se présentent plutôt comme des citoyens responsables de l'intégration d'autres futurs citoyens. Cette responsabilité de type *participation civique* conduit peu les natifs à manifester de la curiosité pour la culture ou le parcours de la famille migrante. La norme transmise par les uns et à apprendre par les autres est civique et sociale. Les activités privilégiées seront les fêtes publiques comme la Saint-Jean-Baptiste ou le Festival d'été de Québec, considérées comme des exemples de « comment on fête au Québec » mais aussi des activités sportives familiales (visite au chalet de la famille accueillante ; initiation aux sports d'hiver) qui peuvent placer les nouveaux arrivants en situation asymétrique, leur montrant la bonne façon de vivre et de se comporter au Québec alors qu'ils n'ont pas les ressources pour le faire.

Les familles immigrantes, là encore, ont peu conscience du jumelage dans lequel elles s'engagent. De tendance plutôt assimilationniste, ces jumelages se caractérisent par la distance maintenue entre leurs participants, par la position quasi pédagogique du natif qui place ainsi l'immigrant en situation d'élève. Souvent, ces jumelages ne se prolongent pas dans le temps, ce qui pour les immigrants est souvent le signe « qu'ils n'ont pas réussi à mettre en œuvre une amitié avec leurs jumeaux, qu'ils n'ont pas réussi à les intéresser ». C'est ainsi que, pour les natifs, plusieurs jumelages peuvent se succéder dans le temps, ce qui apparaît impossible

dans la densité relationnelle du *jumelage bénévolat*. Dans ce modèle, on s'engage pour montrer la bonne voie aux immigrants et leur donner les informations nécessaires à leur intégration en fournissant des occasions d'exposition typiques de la culture locale (la visite à la cabane à sucre, la promenade dans les lieux touristiques du Vieux-Québec). Il est dès lors clair que dans cette relation maître-apprenant, c'est le paradigme de l'expertise et des services qui sert de référence et en même temps la référence familiale est fort peu présente. C'est souvent un membre de la famille native qui s'engage, estimant qu'il s'agit d'un choix personnel qu'il ne peut imposer aux autres alors que la famille immigrante a majoritairement tendance à s'engager comme une entité dans ce type de relation.

Puisqu'il s'agit d'un modèle où la famille native joue le rôle d'une intervenante, le responsable du programme tend à déléguer son expertise et la mise en œuvre du plan d'intervention à celle-ci : il la choisit pour ses compétences d'ambassadrice et de modèle pédagogique, il la forme, il lui donne des outils d'intervention (par exemple des grilles qui permettent de voir si les objectifs d'intégration sont atteints ou encore des supports pour montrer la culture québécoise). Ce sont des activités qui favorisent d'ailleurs une professionnalisation de l'acte bénévole (Robichaud, 1994). Le suivi du responsable est ici généralement limité, puisque le travail d'intervention se met en œuvre en dehors de lui.

Le jumelage entraide

À côté de ces expériences de jumelage qui révèlent toujours une asymétrie entre les familles jumelées et s'assimilent à un modèle de « bénévolat de service » (Ferrand-Bechmann (1992) qui vise à répondre à un besoin, y a-t-il des expériences de jumelage qui permettent plutôt de vivre une certaine réciprocité et égalité des partenaires? Deux autres types de jumelage, plus proches du modèle de l'entraide (Godbout, 2000), sont effectivement propices à l'expression d'une certaine réciprocité des pratiques, réciprocité qui n'est pas synonyme d'équivalence dans les échanges, mais qui doit plutôt être comprise comme la possibilité que chacun soit donneur et receveur à son tour. On retrouve ce modèle surtout dans le cas des jumelages qui visent et valorisent une relation d'amitié entre jeunes familles et qui sont donc plus motivés par la création d'un lien que par la réponse à un besoin. L'entraide renvoie ici à des relations personnalisées dans lesquelles les expériences et les savoirs réciproques s'échangent et s'enrichissent mutuellement.

Dans ce cas de figure, cette relation posée comme objectif dès le départ du jumelage, tant par l'organisme que par les deux familles participantes, renvoie avant tout à la réciprocité des échanges. Plus que dans

les autres jumelages, les familles immigrantes s'engagent en ayant une idée de ce que peut être un jumelage, de ce qu'elles peuvent y trouver ou y donner. Les organismes les recrutent parmi les arrivés depuis au moins six mois, parfois plus, et utilisent les réseaux des communautés culturelles ou les publicités locales pour cela. Avec ces jumelés, les premières phases d'adaptation et d'apprentissage (de la langue ou du système québécois) semblent dépassées. Dès la rencontre, familles natives et immigrantes sont ainsi dans une position plus égalitaire et leurs motivations réciproques sont beaucoup plus proches qu'elles ne l'étaient dans les autres jumelages. Tous souhaitent des rencontres, des échanges personnalisés et permettant de vivre une situation d'altérité avec l'espoir qu'elle débouche sur une amitié plus solide. Les deux familles sont aussi conscientes qu'il y a plusieurs degrés d'amitié, qu'il existe un processus de construction et de solidification de ce type de relation et que tout jumelage ne débouchera pas forcément sur une relation dense et inconditionnelle. Autre spécificité, toutes les deux sont aussi prêtes à s'engager et à se reconnaître comme familles et non comme une somme d'individualités participant ou non au jumelage.

Au contraire des *jumelés bénévoles* du premier type, plusieurs jeunes familles natives souhaitant un *jumelage entraide* ne sont pas prêtes à s'engager dans une relation forte : elles ont peu de disponibilité temporelle et souvent aussi peu de disponibilité affective. Au moment où elles éduquent leurs jeunes enfants et où elles commencent à aider leurs parents vieillissants, elles n'ont que peu de place pour de nouvelles relations affectives. Par contre, elles manifestent souvent une ouverture et un intérêt à la différence, veulent élargir leurs connaissances du monde et des cultures, pensent que ces rencontres peuvent représenter une richesse supplémentaire dans leur vie et parfois pour leurs jeunes enfants. Ces familles ont souvent voyagé. Quelques-unes participent à des rencontres collectives interculturelles, elles ont de l'intérêt pour les langues étrangères et pour les sorties familiales originales.

Les immigrants qui s'insèrent dans ces jumelages insistent eux aussi sur la réciprocité de la relation souhaitée : ils ne sont pas prêts à recevoir sans donner eux-mêmes et seront souvent les premiers à inviter les jumeaux pour des soirées à domicile ou à leur proposer de parler à certains moments leur langue d'origine (en particulier l'espagnol) pour leur permettre de l'apprendre. La réciprocité dans la relation renvoie dès lors à sa perspective interculturelle : les repas typiques, les fêtes religieuses ou traditionnelles des deux cultures mais aussi les événements spéciaux (anniversaires, fête des mères, naissances) seront des points forts de la relation puisqu'ils permettront une exposition valorisée à la culture et aux traditions de l'autre famille. Les normes se partagent et s'argumentent plus qu'elles ne se transmettent ou ne s'apprennent.

C'est bien sûr dans le paradigme progressiste de la solidarité une définition lâche de l'entraide dont il peut ici être question : entraide par le partage des cultures, par l'échange d'information, par l'aspect plus pratique de l'apprentissage des langues et par ce que pourra supposer la création d'une amitié à plus long terme.

L'amitié interculturelle de ces jumelages est ici favorisée par un même rapport des individus qui y participent, à la religion, à la politique, à la famille ou à la société. C'est ici aussi que les jumelés expliquent : « C'est quand on a réussi à parler politique et religions, même si on n'est pas d'accord, qu'on a compris qu'une amitié s'était construite. » C'est aussi dans ce mode de jumelage que les similarités d'âge, de statut social et familial mais aussi de niveau scolaire influent le plus sur la réussite de la relation et sur sa transformation en amitié durable. Par contre, les responsabilités de la réussite ou de l'échec de la relation peuvent être partagées, mais elles restent très individualisées et même personnalisées à chaque individu participant au jumelage.

S'il n'est ici pas question d'accueil ni d'intégration mais plutôt d'interactions sociales, c'est sans aucun doute parce que, pour les uns et les autres, l'amitié souhaitée est considérée comme une composante socioaffective de la vie en société, sans pour autant représenter un indice ou une modalité privilégiés d'insertion sociale. Il est d'ailleurs notable que ces amitiés, lorsqu'elles s'installent, dépassent rarement le cadre du noyau familial et, qui plus est, elles s'étendent plutôt dans le réseau de la famille immigrante que dans celui des natifs. C'est alors comme si elles permettaient l'intégration de la famille native dans la communauté immigrante plutôt que celle de la famille immigrante dans la société locale.

Notre dernier cas de figure d'entraide porte sur un jumelage de type *engagement politique*. Il peut, d'une certaine manière, être considéré comme un jumelage de réciprocité, donc d'entraide, mais c'est aussi un jumelage d'aide, du type humanitaire, un type qui ne suppose habituellement pas la réciprocité. Comme on le verra, celui-ci se définit un peu comme le précédent, dans l'échange culturel qu'il valorise mais aussi dans le militantisme et la solidarité que ces jumelages supposent, en particulier pour les familles natives.

Ce modèle, où le natif s'engage de lui-même dans le processus de jumelage pour des raisons sociales et collectives, se concrétise plus souvent à Montréal, historiquement cosmopolite. L'engagement est motivé par des raisons politiques qui prennent en compte l'histoire internationale et celle des familles immigrantes. Participer à un jumelage est alors un acte militant qui réfère aussi aux positions politiques québécoises à l'égard des immigrants. Certains de ces jumelages concernent d'ailleurs des revendicateurs

de statut de réfugié mettant ainsi les aspects politiques au centre de la relation. De manière générale, ils se produisent plutôt entre jeunes familles ou entre des individus. Les familles natives sont alors fortement sensibilisées à la culture de l'autre; plusieurs ont vécu à l'étranger auparavant ou ont une expérience dans le milieu interculturel montréalais.

Les immigrants avec qui ces jumelages réussissent sont, contrairement à ceux qui apprécient les jumelages bénévoles, des familles d'un niveau scolaire et social élevé qui ont, elles aussi, voyagé dans plusieurs pays d'immigration et qui accordent une priorité aux échanges interculturels plutôt qu'aux apprentissages concernant la seule culture québécoise. Les relations sont interculturelles et les échanges d'informations, d'histoires ou d'opinions sont réciproques. Dans certains de ces jumelages, les immigrants expriment leur satisfaction d'être reconnus comme êtres complexes d'histoire et de culture :

On n'a pas beaucoup appris sur le quartier mais on a échangé sur la société [...] Les opinions politiques des fois étaient divergentes, des fois convergeaient [...] On en parle mais on n'est jamais tombé dans le champ de bataille [...] (une femme roumaine jumelée à Montréal).

Du fait de cette réciprocité des échanges interculturels et de leur contextualisation sociale, historique et politique, ce type de jumelage tend à partager la responsabilité de la relation entre les divers acteurs. Il est cette fois moins question d'intégration mais plus de connaissance-reconnaissance mutuelle. La responsabilité de la relation mais aussi de l'intégration du migrant et de la cohésion de la société est partagée, réciproque et perçue comme une valeur collective plus que comme un poids individuel. Les réseaux aussi sont partagés, tant ceux de la famille native, de son quartier ou de son milieu, que ceux de la communauté d'origine de la famille migrante. Une femme native de Montréal l'illustre dans sa position d'accueil :

Ici c'est les Nations Unies. Les voisins-proches, c'est des Grecs, des Chinois, des Portugais. Quand ils se sentent bien, ils amènent d'autres gens avec eux, de la famille ou de leurs amis. Quand un nouveau arrive dans le quartier, je lui souhaite la bienvenue, je vais lui apporter une fleur [...] faire une marche et sonner à sa porte. C'est ma responsabilité [...]

Dans ces jumelages d'entraide, qu'ils soient de type amitié ou de type engagement politique, le responsable du programme est plutôt dans une position d'organisateur et de coordonnateur : il met en œuvre les conditions d'entraide, place les deux familles en symétrie tout au long de la démarche (évaluation, informations, suivi, évaluation de réussite, activités de formation, etc.). Il est un expert du lien plutôt qu'un expert des normes et de l'adaptation.

À CHAQUE MODÈLE SES LIMITES !

Cependant, et quels que soient les modèles en place, l'étude des pratiques de jumelage a fait ressortir la présence de malentendus, d'attentes déçues, de dettes trop lourdes à porter, de pressions indues à l'assimilation. Ces difficultés révèlent les limites de chacune des approches.

Dans le *jumelage bénévolat*, certains problèmes sont inhérents à la pratique bénévole elle-même : la difficulté de trouver la bonne dose d'aide pour éviter que la situation ne devienne gênante, parce que porteuse de dépendance et de honte (Krishnan, 1988). Il s'agit d'instaurer un équilibre précaire entre ce qu'on donne, ce qu'on reçoit et l'indépendance de chacun pour aller vers un jumelage réussi. L'expérience exige de chacun de faire l'apprentissage des règles d'interaction (négociation, refus, excuses, etc.) et du *bon usage* des responsabilités respectives (Walker, 1994).

Certains problèmes montrent plutôt la limite de l'approche bénévole dans le contexte particulier de l'accueil des immigrants. Ici, les différences culturelles sont effacées au profit des besoins. Dans cette approche implicitement assimilationniste, la culture de la famille immigrante est perçue comme un parasite dans la compréhension de la relation bénévole qui définit les espaces de besoins et les modalités de l'aide selon la culture québécoise. De nombreuses anecdotes nous ont été racontées sur ce plan et la définition des besoins de base a parfois été un objet de mésentente :

Eux, tout ce qu'ils voulaient, c'était une télévision, pour savoir ce qui se passait à l'extérieur. Moi, je pense qu'ils avaient plus besoin d'une laveuse et de vêtements bien chauds [...] Mais quand je leur demandais, ils disaient, une télévision [...]

Le *jumelage intervention* amène aussi son lot d'insatisfactions, qui révèlent surtout les limites d'une approche clairement unilatérale, où ceux qui aident possèdent le monopole de la définition de la bonne façon d'être un Québécois intégré. De plus, comme dans l'approche précédente, ce jumelage manifeste aussi le peu d'intérêt des accueillants pour la culture de l'autre, ce qui dévalorise d'emblée l'apport de l'immigrant et ne lui laisse comme capacité de réciprocité que ce qui montre à quel point il a bien profité des enseignements reçus.

Les familles immigrantes manifestent souvent ici leur insatisfaction à l'égard de la distance maintenue et du peu d'engagement de la famille native :

Les familles québécoises, elles n'aiment pas quand vous avez des problèmes ; elles vous aiment quand vous êtes joyeux, quand vous voulez vous amuser, sortir [...] Je croyais que j'allais avoir une amie à qui je pourrais raconter mes problèmes [...] mais ils n'ont pas de temps pour ces problèmes [...] Il n'y a du temps que pour les spectacles, pour sortir.

Alors que plusieurs familles natives se plaignent de leurs jumeaux à qui ils ont fourni les bonnes occasions d'acculturation mais qui n'ont pas su les saisir.

Si on accepte les immigrants, il faut faire les efforts pour les intégrer. Je pense que c'est notre responsabilité à nous, les Québécois, d'aller les chercher puis de les intégrer. C'est pas toujours facile. On a des fois l'impression que l'immigrant fait pas tous les efforts qu'il devrait [...] (Une famille native).

Si l'absence de réciprocité, d'une part, et, d'autre part, la non-reconnaissance de l'apport de la culture de l'immigrant sont parmi les motifs d'insatisfaction les plus répandus et ceux qui montrent avec le plus d'évidence les limites de ces deux approches, on pourrait ainsi supposer que les jumelages que nous avons qualifiés d'entraide seront donc les plus appropriés et les plus satisfaisants. Mais il y a là aussi des malentendus possibles, en particulier autour de la compréhension du caractère libre du lien créé par ce type de jumelage. Car si la réciprocité est l'un des axes prioritaires de cette relation, la liberté en est le second, principalement investi par les familles québécoises. Il semble en effet que cela soit une caractéristique incontournable du « don entre étrangers » qu'est le bénévolat, du moins tel qu'on se le représente au Québec et dans notre société occidentale (Godbout, 2000).

Les familles québécoises insistent beaucoup, dès le démarrage du jumelage, sur la liberté individuelle qu'elles veulent garder vis-à-vis de leurs jumeaux : elles ne veulent pas se sentir responsables d'eux, dans un sens pratique, et ne considèrent pas leur jumelage comme un devoir. Elles se sentent libres de l'interrompre, s'il ne leur convient pas, et ce sont elles aussi qui insisteront sur la liberté de chacun, et en particulier des enfants, de participer ou non aux rencontres.

La liberté renvoie alors à une individualisation de la relation et de l'engagement de chacun dans l'amitié. Cette valeur est aussi toujours mise de l'avant par les familles natives lorsqu'elles parlent de leurs attentes à l'égard des jumeaux :

Il ne faut pas qu'ils se sentent obligés. Si on leur apporte du vin quand on va chez eux, ils ne doivent pas se sentir redevables, ils sont libres d'en apporter ou pas la prochaine fois. Ils doivent se sentir libres avec nous.

Par contre, les familles immigrantes sont, dans cette relation, plus centrées sur la volonté de proximité avec leurs jumelles que sur leur liberté éventuelle, cette notion pouvant aller ici aussi jusqu'à créer des malentendus : pour les immigrants, la liberté devient une composante valorisée de la relation quand l'amitié est solide, proche et intime. On se sent alors libre de faire des confidences, d'exposer ses opinions ou de taquiner l'autre. Pour les familles natives, la liberté individuelle est au contraire parfois mise en opposition avec la profondeur de la relation : c'est

en son nom que parfois on n'évoquera que peu l'histoire ou les idées de l'autre, par peur de le brimer mais lui signifiant par ailleurs un manque d'intérêt ou ce qu'il peut prendre pour de l'indifférence. Il faut rappeler, par ailleurs, que ces jumelages sont surtout ceux dans lesquels s'engagent les immigrants qui ont déjà traversé les premières étapes de l'intégration dans le pays d'accueil. Ils ne répondent donc pas aux besoins de ceux qui viennent tout juste d'arriver.

DES PISTES POUR LES FAMILLES ET LE BÉNÉVOLAT DE DEMAIN

À travers cette diversité de conceptions, la question de la meilleure façon de répondre aux besoins des nouveaux arrivants et celle du rôle de la population civile dans l'accueil des immigrants reste donc posée. Cependant, l'analyse fine de cette pratique nous a permis d'insister sur certains points qui, à notre avis, sont essentiels pour différencier les modèles de bénévolat et pour en saisir le sens pour les acteurs : le degré de réciprocité, le mode d'engagement affectif, semi-professionnel ou de solidarité ainsi que la diversité des attentes en représentent des composantes essentielles qui s'articulent diversement avec les représentations des familles à l'œuvre chez les acteurs.

En ce qui concerne ce dernier point, trois types de conceptions de la famille, déjà perçues dans d'autres recherches (Vatz Laaroussi, 2001), semblent cohabiter dans la société multiethnique québécoise : la *famille être ensemble*, ici plutôt portée par les immigrants, la *famille faire ensemble* à laquelle réfèrent les jeunes familles québécoises impliquées dans les jumelages d'entraide amicale et quelques couples plus âgés, la *famille ensemble d'individus libres*, qui semble représenter une valeur pour nombre de familles québécoises rencontrées et qui se retrouvent soit dans le bénévolat, soit dans l'intervention ou dans l'entraide militante. Une étude récente menée auprès de jeunes parents immigrants au Québec (Helly, Vatz Laaroussi et Rachédi, 2001) vient cependant tempérer cette tendance à parler généralement d'une représentation de la famille pour tous les immigrants. En effet, plusieurs des jeunes parents rencontrés voulaient surtout transmettre à leurs enfants des bases solides pour qu'ils construisent librement leur identité personnelle. C'est alors un nouveau modèle familial qui émerge au croisement de l'identité familiale et de l'identité individuelle et c'est peut-être avec ce modèle dans lequel convergent l'individuel et le collectif qu'il faudra envisager les jumelages familiaux et les bénévoles de l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- Aiquel, Gerardo (1994). *Évaluation du programme Amitié Jumelage*, Montréal, L'Hirondelle.
- Brault, M.-M.T. (1990). *Le travail bénévole à la retraite*, Québec, IQRC.
- Cellier, Isabelle (1995). « Le bénévolat à travers la littérature. Un objet d'étude à redéfinir », *Anthropologie et société*, 19(1-2), p. 175-190.
- Charbonneau J., F. Dansereau et M. Vatz Laaroussi (1999). *Analyse des processus de jumelage entre familles immigrantes et accueillantes au Québec*, Montréal, Collection Immigration et Métropoles.
- Charles, Aline (1990). *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*, Québec, IQRC.
- Ferrand-Bechmann, D. (1992). *Solidarité et bénévolat*, Paris, Syros-Alternative.
- Godbout, J.T. (2000). *Le don, la dette et l'identité*, Montréal, Boréal.
- Godbout, J.T. et J. Charbonneau, en collaboration avec Vincent Lemieux (1996). *La circulation du don dans la parenté*, Montréal, INRS-Urbanisation, *Rapports de recherche n° 17*, collection Rapports de recherche, Montréal.
- Helly, D., M. Vatz Laaroussi et L. Rachédi (2001). *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants*, Montréal, Collection Immigration et Métropoles.
- Krishnan, L. (1988). « Recipient need and anticipation of reciprocity in prosocial exchange », *Journal of Social Psychology*, 128(avril), p. 223-231.
- Linteau, P.A., R. Durocher et F. Ricard (1986). *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express.
- Martin, Anne (2001). *Le jumelage entre les nouveaux arrivants et les Québécois de la société d'accueil. Une intervention sociale*, Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, octobre.
- Nélisse, Claude (1992). « Aider et intervenir : essai de clarification de quelques difficultés », *Revue internationale d'action communautaire*, 28(68), p. 73-85.
- Robichaud, Suzie (1994). « Le bénévolat : un langage de cœur et de raison », *Service social*, 43(2), p. 129-146.
- Troutot, Pierre-Yves (1982). « Les travailleurs sociaux, la dynamique de l'impuissance et les modèles professionnels : une mise en perspective », *Revue internationale d'action communautaire*, 7(47), p. 71-82.
- Vatz Laaroussi, Michèle (2001). *Le familial au cœur de l'immigration : stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris, L'Harmattan, Collection Espaces Interculturels.
- Vatz Laaroussi, M. et J. Charbonneau (2001). « L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité ? », *Lien social et politiques*, (46, automne), p. 111-124.